

Informations de base

2014/0270(NLE)

NLE - Procédures non législatives
Décision

Accord euro-méditerranéen d'association CE/Maroc: adhésion de la Croatie à l'Union européenne. Protocole

Voir aussi [1995/0363\(AVC\)](#)

Subject

6.20.03 Accords et relations commerciales et économiques bilatérales
6.40.05.02 Relations avec les pays du Grand Maghreb et du Maghreb

Zone géographique

Maroc

Phase préparatoire au Parlement

Acteurs principaux



Parlement
européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
AFET Affaires étrangères		
Commission au fond précédente	Rapporteur(e) précédent(e)	Date de nomination
AFET Affaires étrangères		
AFET Affaires étrangères		
Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
INTA Commerce international		
Commission pour avis précédente	Rapporteur(e) pour avis précédent(e)	Date de nomination
INTA Commerce international		
INTA Commerce international	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	

Conseil de l'Union européenne		
Commission européenne	DG de la Commission	Commissaire
	Voisinage et négociations d'élargissement	HAHN Johannes

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
22/09/2014	Document préparatoire	COM(2014)0583 	Résumé

Informations techniques	
Référence de la procédure	2014/0270(NLE)
Type de procédure	NLE - Procédures non législatives
Sous-type de procédure	Approbation du Parlement
Instrument législatif	Décision
Modifications et abrogations	Voir aussi 1995/0363(AVC)
Base juridique	Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne TFEU 218-p6a Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne TFEU 217
État de la procédure	Phase préparatoire au Parlement

Portail de documentation			
Commission Européenne			
Type de document	Référence	Date	Résumé
Document annexé à la procédure	COM(2014)0582 	22/09/2014	
Document préparatoire	COM(2014)0583 	22/09/2014	Résumé

Informations complémentaires		
Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Accord euro-méditerranéen d'association CE/Maroc: adhésion de la Croatie à l'Union européenne. Protocole

2014/0270(NLE) - 22/09/2014 - Document préparatoire

OBJECTIF : conclure un protocole à l'accord euro-méditerranéen établissant une association entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et le Maroc, d'autre part, afin de tenir compte de l'adhésion de la Croatie à l'Union européenne.

ACTE PROPOSÉ : Décision du Conseil.

RÔLE DU PARLEMENT EUROPÉEN : le Conseil ne peut adopter l'acte que si le Parlement européen a approuvé celui-ci.

CONTEXTE : l'accord euro-méditerranéen établissant une association entre les Communautés européennes et ses États membres, d'une part, et le Maroc, d'autre part, a été signé le 26 février 1996 et est entré en vigueur le 1^{er} mars 2000.

Le 14 septembre 2012, le Conseil a autorisé la Commission à ouvrir des négociations avec les pays tiers concernés en vue de la conclusion des protocoles correspondants. Les négociations avec le Maroc ont été menées à bonne fin et le protocole a été paraphé.

Il convient maintenant de conclure le protocole au nom de l'Union européenne.

CONTENU : avec la présente proposition, il est prévu d'inviter le Conseil à adopter une décision visant à approuver, au nom de l'Union européenne et de ses États membres, un protocole à l'accord euro-méditerranéen établissant une association entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et le Maroc, d'autre part, afin de tenir compte de l'adhésion de la Croatie à l'Union européenne.

Le texte du protocole est joint à la proposition.